



APPEL A PROJET CULTUREL

Engagements Quartiers 2030

Programmation 2025



Quartier BUISSON-GALLOUEN

PREAMBULE

La politique de la ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité envers les quartiers socialement fragiles et leurs habitants. Elle vise à réduire les écarts de développement au sein des villes, à restaurer l'égalité républicaine et à améliorer les conditions de vie des habitants.

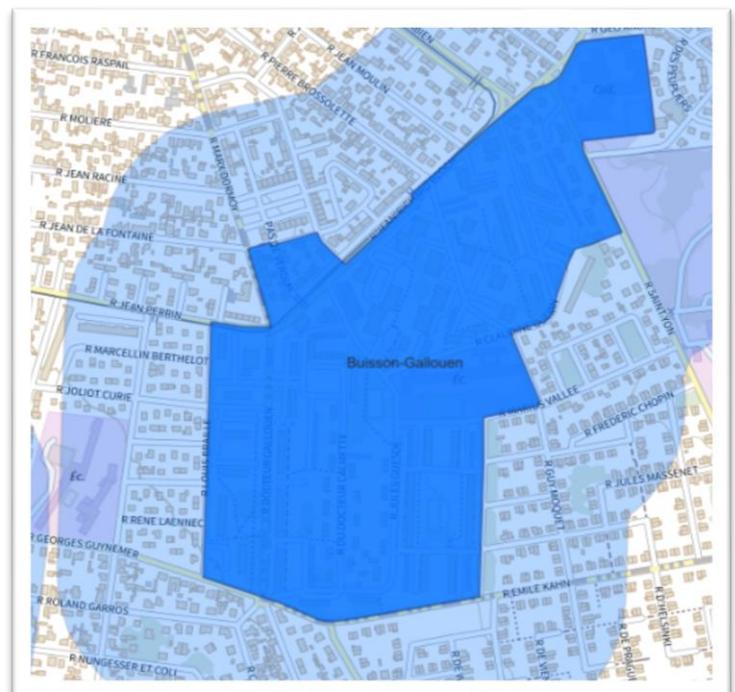
Cet appel à projet tend vers une approche de sensibilisation et de pratique culturelle afin d'ouvrir le droit culturel sur Buisson-Gallouen, tout en répondant aux volontés des habitants de développer le lien social.

Présentation du quartier Buisson-Gallouen :

Le quartier Buisson-Gallouen est un territoire vécu, commun aux villes de Sotteville-lès-Rouen (85% du QPV) et de Saint-Etienne du Rouvray (15% du QPV).

2700 habitants vivent dans ce quartier plutôt moins en difficulté que la moyenne des quartiers prioritaires de la Métropole, mais qui abrite une population parfois socialement isolée pour laquelle une animation territoriale renforcée est proposée dans le cadre du contrat de ville.

A Buisson-Gallouen, la population est plus jeune et plus féminine que sur le reste du territoire : les familles monoparentales sont nombreuses et les jeunes de moins de 11 ans en proportion plus importante. Globalement, le taux d'emploi est dégradé et le territoire est plus fortement touché par le chômage.



L'habitat social et collectif est prépondérant sur ce quartier qui bénéficie d'un important maillage d'équipements et de services publics :

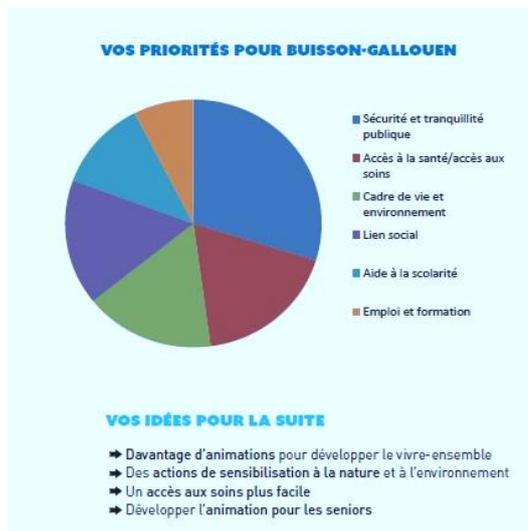
- La salle de sport Aimée Lallement a bénéficié d'une rénovation complète et a rouvert au public au printemps 2024.
- 3 jardins partagés et de nombreux espaces verts participent à l'attrait du cadre de vie.
- Les enfants et les jeunes sont accueillis dans un espace enfant, au sein du groupe scolaire Ferdinand Buisson, au collège Jean Zay et à l'accueil de loisirs implantés au sein de l'école. Des dispositifs tels que le LudoCLAS ou encore le Ludocité les accompagnent après l'école. A noter que les équipes éducatives des écoles maternelle et élémentaire du secteur sont fortement impliquées dans l'approche artistique et culturelle auprès des enfants
- 3 éducateurs de prévention spécialisée du Caps pour l'ensemble du territoire sottevillais réalisent un travail de terrain auprès des jeunes de 11 à 25 ans et de leur famille. Un local dédié leur est mis à disposition dans ce quartier.
- A deux pas de la station de métrobus, la place Calmette accueille des commerces de proximité : une supérette, un tabac-presse et un service de restauration rapide ; ainsi que la maison citoyenne Ferdinand Buisson, labélisée espace de vie sociale, qui est un lieu pour être accompagné dans les démarches

administratives mais également un espace d'information, d'écoute, de convivialité et de rencontre entre tous les habitants.

- Si les clubs sportifs sont présents au sein de la salle de sport, le milieu associatif est peu représenté sur ce territoire. Cependant, cela tend à se développer avec les installations récentes de l'appartement pédagogique de l'AIVS-Objectif logement ou encore d'une antenne de l'association intermédiaire Interm'aide emploi.

Des habitants impliqués

Concertés à deux reprises en 2023, (bilan du contrat de ville et préfiguration de l'espace de vie sociale), les habitants ont mis en avant une vie sociale plutôt agréable et assez dynamique mais un manque d'activités et de liens pour les plus jeunes et les plus âgés. Résultats synthétiques ci-dessous.



Le projet de territoire

Au regard des caractéristiques du quartier mais surtout au travers des priorités portées par la municipalité et des attentes et besoins exprimés par les habitants, le contrat de ville « Engagement quartier 2030 » va s'attacher à travailler autour de trois thématiques : Education, emploi et lien social.

Au titre du développement du lien social et du vivre-ensemble, la mise en place d'un projet culturel et participatif sur le territoire a débuté en 2023 avec « Notre quartier se raconte », projet audiovisuel piloté par la Ville, mené par Thomas Rollin et Laurent Matthieu du Safran Collectif, avec la participation de nombreux habitants, partenaires municipaux ou locaux (bailleurs sociaux, club de prévention caps, maison citoyenne, gardiens d'immeuble, assistantes maternelles...).

Le projet a été diffusé à tous lors de la Fête des voisins, rendez-vous plébiscité par les habitants, le 24 mai dernier. La vidéo est consultable via ce lien : <https://youtu.be/xOSZtup9jo0>. Ainsi, ce projet a permis de mettre en lumière le quartier et ses diversités de profils, de révéler des talents et de confirmer le souhait des habitants de participer à des projets artistiques aux dimensions collectives.

Pour l'année 2024, un projet est en cours de développement avec le Trianon Transatlantique, acteur incontournable de la scène musicale sottevillaise.

Fort de ces expériences, le quartier Buisson-Gallouen s'enrichit chaque année au travers de cette ouverture à la culture pour tous et toutes et du lien social que cela favorise, véritable trait d'union entre tous les habitants, jeunes et moins jeunes.

Cet appel à projet vise à :

- Créer du lien social intergénérationnel
- S'ouvrir à tous les publics, dans le respect des principes de laïcité.
- Favoriser l'Égalité femmes/hommes réfléchi et la non-discrimination
- Mobiliser et faire participer les habitants tout en sachant diversifier et innover pour favoriser leur mobilisation : pratiquer le hors les murs, aller vers le réseau partenarial (école, maison citoyenne, CAPS Prévention, associations, structures d'insertion par l'activité économique, bailleurs sociaux...)
- Prendre en compte le cadre de vie et sa nécessaire réappropriation par les habitants
- Utiliser les arts et la création artistique comme outils d'expression collective
- Favoriser l'éducation artistique et culturelle et la médiation culturelle
- Proposer une action culturelle permettant une sensibilisation des publics (adultes, enfants, ados)
- Faire le lien avec un lieu culturel (bibliothèque, musée, salle de spectacles, théâtre, lieu d'exposition et ou de concert...) - facultatif

DEROULEMENT DE L'APPEL A PROJET :

MODALITES DE REPOSE ET CALENDRIER :

1 LES STRUCTURES ELIGIBLES A L'APPEL A PROJET SONT :

- les associations loi 1901, les autres personnes morales de droit privé, les personnes morales de droit public, intermittents du spectacle, compagnies du champ culturel ou socioculturel.

2 LES CRITERES DE RECEVABILITE DU PROJET SONT :

- Dossier complet :

Pour répondre à cet appel à projet, les structures sont tenues de compléter le dossier qui devra comprendre :

une note d'intention faisant apparaître :

- L'adéquation du projet à un besoin local : le porteur devra décrire dans le champ de son projet l'analyse du besoin identifié et la manière dont celui-ci est couvert ou non dans le quartier,
- Les modalités de mobilisation des publics : L'action doit bénéficier en grande majorité aux habitants du quartier prioritaire, les objectifs de mixité femmes/hommes devront être clairement affichés et les moyens d'y parvenir argumentés
- La présentation de l'action et de ses objectifs doit être claire et articulée avec l'existant sur le quartier (droit commun, service public, association).
- Le nécessaire travail de co-construction avec la commune, les habitants et tout autre acteur ou structure identifiés
- Le partenariat mobilisé sur les différentes étapes du projet et sa mise en œuvre
- Le caractère d'innovation et d'expérimentation du projet sera regardé avec attention.

un budget prévisionnel de l'action présentant l'adéquation des moyens aux objectifs du projet : les moyens humains et partenariaux mobilisés, la faisabilité financière.

les statuts de l'organisme

tout autre élément laissé à l'appréciation du porteur (référence, book...) - Facultatif

3- CALENDRIER DE L'APPEL A PROJET :

Lancement de l'appel à projet : **17 juin 2024**

Fin du dépôt des dossiers de candidature : **le vendredi 15 septembre 2024**

Commission de sélection : entre le **15 octobre et le 31 octobre 2024**

Le porteur de projet retenu sera ensuite amené à porter l'action auprès des financeurs du Contrat de Ville au titre de la programmation 2025, au travers d'une demande de subvention à saisir sur la plateforme de dépôt « DAUPHIN » avant **le 31 décembre 2024**. Pour une première démarche sur cette plateforme un soutien technique pourra être sollicité auprès de Christelle Chaussat, cheffe de projet politique de la ville.

4- MODALITÉS DE FINANCEMENT :

- L'enveloppe allouée au projet dans le cadre du contrat de ville est de 6 500€. Tout type de financement supplémentaire peut être sollicité par le porteur de projet.

5- CONTACTS :

▲ Chérazad Benzid

Responsable de l'action culturelle et accueil artistes Direction des affaires culturelles

Tél : 02 35 63 62 19/Port 06.42.27.82.03 c.benzid@sotteville-les-rouen.fr

▲ Christelle Chaussat

Cheffe de Projet Politique de la ville Direction de la Solidarité

Tél : 02.35 63.78.14 c.chaussat.solidarite@sotteville-les-rouen.fr.